

PARTICIPATION A LA MEDIATION CULTURELLE ET LA MISE EN VALEUR DES EVENEMENTS

Que vous propose le service culturel de Ploumagoar ?

La Mairie de Ploumagoar s'est doté d'un service culturel pour la programmation, la coordination et la mise en valeur des actions culturelles sur la commune. Le service culturel dispose d'un espace dédié aux arts visuels contemporains, PloumExpo ; une médiathèque ; un sentier d'interprétation à vocation artistique, le Bois de Kergré.

La programmation est axée sur les arts visuels et la lecture publique, tout en laissant une place ponctuelle au spectacle vivant. Des partenariats avec les établissements scolaires, mais également le cinéma de Guingamp,... permettent de renforcer les actions d'éducation à l'image.

A PloumExpo : 1 exposition de 15 jours pendant le Festival Autour d'Elle + 3 expositions monographiques, d'une durée de 4 semaines, qui intègrent un thème défini sur l'ensemble de la saison culturelle. La saison 2020-2021 sera orientée sur l'environnement, témoignant de la place essentiellement actuelle de l'écologie. Qu'il s'agisse d'une approche poétique ou politique, les artistes sont libres de présenter un travail abordant aussi bien des notions de pollution, d'impact de la consommation, de réchauffement climatique ou encore d'extinction des espèces, mais également l'esthétique de notre nature.

Contenu de la mission

Le ou la volontaire participera à l'ensemble de la vie culturelle et plus spécifiquement aux missions d'accueil et de médiation culturelle à PloumExpo :

- Favoriser les rencontres avec la population
- Participation à l'organisation des ateliers
- Participation aux tâches administratives et techniques liées aux projets culturels
- Participation à la communication des événements

Conditions

Intérêt pour l'art visuel

Motivation pour favoriser des échanges

Bonne aisance relationnelle

Travail auprès de publics divers : enfants, personnes en situation de handicap,...

Avoir entre 18 et 25 ans (inclus) et le permis de conduire

Le service civique, qu'est-ce que c'est ?

Le service civique permet de s'engager, pour une période de 6 à 12 mois, dans une mission d'intérêt général indemnisée. C'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences, de recevoir et transmettre des valeurs de solidarité, de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences.

Le (la) volontaire sera en échange permanent avec l'équipe du service : la responsable du service culturel et l'adjointe à la culture ; il (elle) sera accompagné(e) spécifiquement par la responsable du service culturel. Ce tutorat veillera à accompagner le (la) volontaire tant dans ses missions que dans son projet d'avenir, en facilitant la mise en lien avec le réseau et les partenaires de la structure.

Type de contrat

Basé à Ploumagoar – Mairie/PloumExpo/Bois de Kergré

Durée : 7 mois – Début : 2 novembre 2020

Indemnité mensuelle de 473.04 euros (versée par l'Etat) + bourse de 107.58 euros (versée par la Mairie de Ploumagoar)

Temps de travail : 35h/semaine.

Pendant les périodes d'expo : Du mardi au samedi de 9h-12h/14h30-18h30

Hors période d'expo : Du lundi au vendredi de 8h30-12h/13h30-17h

Travail ponctuel en soirée et week end

Comment candidater ?

Les candidatures comprenant une lettre de motivation et un CV sont à adresser à Monsieur Le Maire à l'adresse : culture@ville-ploumagoar

Date limite d'envoi des candidatures : 28 septembre 2020, minuit.

Pour tout information complémentaire : Béatrice JOUAN GAUTRON - 02.96.11.10.10